Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 035-213502909-20260116-D_20251219_01B-DE

COMMUNE DE SAINT MALON SUR MEL
14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL
Tél. : 02.99.07.57.22
Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr
http://www.saintmalonsurmel.fr/

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JANVIER 2026

Date de convocation : 6 janvier 2026
Conseillers en exercice : 14 Présents : 10 Votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le seize janvier, à vingt heures quarante minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE METAYER, Maire.

Étaient présents : M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.
Et les conseillers suivants : Mme Manon DEMEURANT, Mme Sonia HUBY, Mme Héléna LERAY, Mme Erell LISSILLOUR, M. Pascal ROUILLE, M. Jean-Michel TEYSSIER et M. Freddy THOMAS.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.

Excusés : M. BASTARDIE Pierre, Mme Nolwenn BORDIER, M. Hervé DREUSLIN et Mme Catherine PUISSEGUR.

Procuration : BASTARDIE Pierre à Brigitte PIERRARD, Nolwenn BORDIER à Manon DEMEURANT, Hervé DREUSLIN à Sonia HUBY et Catherine PUISSEGUR à Gilles LE METAYER.

Secrétaire de séance : M. Freddy THOMAS.

2025-12-19/01 Bis – RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX CONTIGUS SITUÉS 8-10 PLACE DE L'ÉGLISE : AVANT-PROJET DÉFINITIF

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que par délibération :

- n° 2024-05-17/06 en date du 17 mai 2024, le Conseil Municipal a décidé de lancer un appel d'offre concernant l'étude de définition et de faisabilité d'un commerce multi-services et de logements dans le bourg de Saint Malon Sur Mel,
- n° 2024-09-20/01 en date du 20 septembre 2024, le Conseil Municipal a retenu l'offre de la société Ludivine LOISON Architecte,
- n°2025-05-23/05 en date du 23 mai 2025, le Conseil Municipal a approuvé et validé les résultats de l'étude de définition et de faisabilité d'un commerce multi-services et de logements dans le bourg de Saint Malon Sur Mel, et a décidé de lancer un marché de maîtrise d'œuvre,
- n°2025-07-25/03 en date du 25 juillet 2025, le Conseil Municipal a retenu l'offre de la société Ludivine LOISON Architecte

Conformément au marché, Madame Ludivine LOISON a présenté un avant-projet le 9 décembre 2025 aux élus, en présence de Monsieur ROBIN de l'agence départementale DU Pays de Brocéliande et Madame VINCENT du CAU 35. Une seconde réunion a eu lieu le 9 janvier 2026 afin de présenter les modifications apportées pour tenir compte des critères à retenir pour les demandes de subventions.

Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 035-213502909-20260116-D_20251219_01B-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE l'avant-projet définitif.

- VALIDE la poursuite du projet dont le montant prévisionnel est fixé à 1 542 794,48 € HT

- SOLLICITE pour ces travaux une subvention auprès de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté de Communes Saint Méen Montauban.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout autre document se rapportant à cette affaire.

Annule et remplace la délibération n°2025-12-19/01

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilles Le Métayer